



MON BLANC
— Limited Liability Corporation —

FICHE PRODUIT

Date : 21 janvier 2009

TITRE :
DETERGENT BACTERICIDE, FONGICIDE ALIMENTAIRE

Réf .Nr : MBAGR0000 VER : 2

MARQUE :

MB® AGRICHOC

Utilisateurs

Collectivités, hôpitaux, restaurants, industries alimentaires, laiteries, maisons de retraite, campings, écoles, stations thermales, etc.

Propriétés

Détergent bactéricide fongicide destiné au nettoyage et à la désinfection du matériel et des locaux dans de nombreux domaines (abords de piscines, douches, gaines de climatisation, sols, etc.).

Permet, en une seule opération, de dégraisser et de désinfecter toutes les surfaces traitées.

Dispose de deux à trois fois plus d'activité bactéricide, en présence de matières organiques, que les ammoniums quaternaires classiques.

Agit rapidement contre un large spectre de micro-organismes sans altérer les supports (métaux, caoutchoucs, plastiques, etc.).

Conserve toutes ses performances même en eau très calcaire.

L'agent bactéricide contenu dans **MB® AGRICHOC** présente une bonne biodégradabilité et sa présence dans les eaux usées ne perturbe pas le bon fonctionnement des stations d'épuration.

Conforme aux normes 72150, 72170 (protéines), 72171 (eau dure) et 72190 (fongicide).

DOSAGES :

DOMAINES D'APPLICATIONS	CONCENTRATIONS RECOMMANDEES
Désinfection générale (appartements, collectivités, restaurants, écoles, campings, maisons de retraite, stations thermales, abords de piscines, douches, sanitaires, etc.).	1 %
Effet bactériostatique, désodorisant.	0,05 %
Gaines de climatisation.	0,25 %
<u>Bacs à sable</u> :	
Assainissement de surface :	2 litres/m ³ de sable.
Assainissement total :	10 litres/m ³ de sable.
Hôpitaux : désinfection des salles et locaux non à haut risque.	3 %



MON BLANC
— Limited Liability Corporation —

FICHE PRODUIT

Date : 21 janvier 2009

TITRE :
DETERGENT, BACTERICIDE, FONGICIDE ALIMENTAIRE

Ref.Nr :
PFAGR0000

MARQUE :

MB® AGRICHOC

MODE D'EMPLOI :

Désinfection Générale :

Utiliser **MB® AGRICHOC** en bain, en essuyage, en auto laveuse ou en pulvérisation, aux doses d'emploi préconisées sur les surfaces à désinfecter.

Laisser agir 10 minutes.

Rincer à grande eau.

* Cas des gaines de climatisation : introduire la dose indiquée dans le bac à eau du climatiseur et procéder au trempage des filtres dans une solution à 0,25 % d'**MB® AGRICHOC**.

Remarque : l'efficacité d'**MB® AGRICHOC** a également été prouvée sur la "légionella pneumophila", bactérie pouvant être mortelle, rencontrée dans les gaines de climatisation.

* Cas des bacs à sable :

- Utiliser **MB® AGRICHOC** à raison de 2 à 10 litres par m³ de sable.
- Diluer la dose dans un peu d'eau afin de bien répartir le produit dans le bac.
- Verser la totalité de la solution.
- Pour l'assainissement complet, bien mélanger le volume de sable.
- Il est recommandé de renouveler l'application tous les jours pendant les périodes de grandes fréquentations (vacances scolaires).
- Traiter de préférence en fin de journée.

Sécurité d'emploi

Le port de gants est recommandé en cas de manipulations fréquentes du produit concentré. Ne pas mélanger **MB® AGRICHOC** avec d'autres détergents.

Précautions de stockage

Stocker en emballages d'origine, bien fermés, en locaux tempérés.

RESPONSABILITE : les données qui sont dans la fiche sont basées à notre connaissance actuel du produit. Cette fiche seulement informe sur les possibilités d'application, mais il n'y a pas d'engagement de notre part.